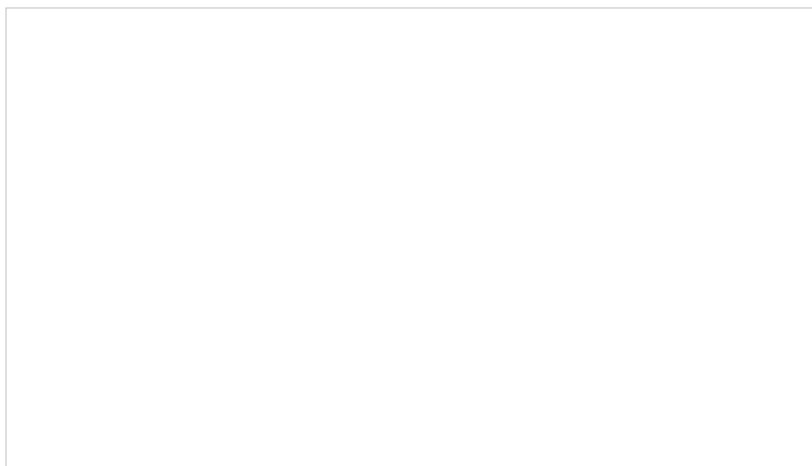




Dernière minute

D'après une étude de Philippe Jeanneaux et Nathalie Velay, publiée dans le numéro spécial d'Economie rurale sur les revenus agricoles, les agriculteurs du Massif Central ont vu leur patrimoine doubler en 18 ans. Pour les 1500 adhérents des centres de gestion agréés de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme étudiés sur une longue période, ce patrimoine était de 340 000 € en moyenne en 2001 et de 575 000 € en 2018. Au vu de ces chiffres, nulle fatalité économique contre les agriculteurs. Il est vrai que ce patrimoine est une sécurité mais il s'agit aussi d'un revenu différé qui n'est pas disponible.

L'apport le plus intéressant de cette étude est de montrer qu'il y a des stratégies différentes de gestion selon les agriculteurs. On a trop souvent la tentation dans le secteur agricole de s'intéresser davantage aux coûts de production par une approche des catégories d'agriculteurs par type de produit vendu. En fait, des éléments comme l'importance du capital de départ, le choix de maximiser le patrimoine ou de faire face à des besoins importants du ménage peuvent être des éléments plus déterminants.

A la suite de cette étude Philippe Jeanneaux propose une répartition en 5 catégories des agriculteurs en fonction de leurs choix de répartition entre prélèvements privés et constitution du patrimoine.

[EN SAVOIR PLUS](#)